

mais que c'est à tort, car les meilleures autorités, et américaines et anglaises, sont unanimes à dire que le rivage ne compte qu'à partir d'une ligne droite tirée d'un point le plus avancé dans la mer à l'autre le plus avancé ensuite, de sorte que, d'après les résolutions du traité de 1803, les Américains, loin d'avoir le droit de venir pêcher dans nos baies, sont tenus de rester en dehors et à la distance d'une lieue. Le *Courrier des Etats-Unis* dit que la presse de New-York désapprouve en général la conduite du Congrès en cette circonstance et il ajoute avec beaucoup de raison : " Nous pensons que le Congrès a assez de besogne sur les bras pour exercer ses talents ailleurs qu'au dehors. Qu'il s'occupe, d'abord, de nous tirer des embarras où nous sommes plongés. Nous avons assez de mal à chercher à réunir les fragments épars et disjoints de la république, sans nous engager dans aucune controverse avec une puissance étrangère."

Le quatrième Concile provincial, qui s'est ouvert le 7 du courant, s'est terminé jeudi dernier, le 15. Nous avons donné le résumé du sermon qu'a prononcé Mgr. Langevin à la première session publique. Celui de la seconde a été prêché par Mgr. Laflèche qui, après avoir fait un exposé des luttes, des terribles épreuves et des gloires de l'Eglise au temps présent, a montré que sa vie dans tous les siècles a été un tissu de combats et aussi de triomphes. A la troisième et dernière session publique, le sermon a été donné par Mgr. Laroque. Il a pris pour sujet l'unité de l'Eglise, dont il a mis en relief les signes caractéristiques : une même foi, un même et seul chef, les mêmes sacrements ; puis il a terminé par des réflexions pratiques, recommandant par-dessus tout aux fidèles un attachement sans bornes au Chef de l'Eglise, le centre de l'unité catholique.

A propos de la célébration de ce Concile, un journal protestant de Montréal, et des plus fanatiques, a eu l'impudence de comparer la réunion de nos vénérables évêques aux infâmes conciliabules de féniens et de cette société secrète qui vient de se former chez nos voisins et qui est dite Ku-Klux-Klan. Un journal protestant de Québec, le *Mercury*, s'est chargé de lui faire la leçon et la lui a faite en des termes qui devraient couvrir de honte certaines feuilles canadiennes-françaises, puisqu'elles aussi font le vil et sacrilège métier de bafouer et d'injurier nos prêtres et nos évêques. Il faut espérer que la leçon portera d'heureux fruits. Voici un extrait de l'article du *Mercury* : " Il n'y a pas un peuple, dans tout l'empire britannique, qui soit plus généreusement tolérant envers ceux qui diffèrent avec eux de croyance religieuse, que les canadiens-français. Qui donc ne connaît pas la loyauté distinguée que les membres de leur clergé ont pour la couronne britannique ? Qui donc encore n'a point admiré et n'admire pas tous les jours l'exquise courtoisie que les prêtres catholiques romains exercent envers les membres du clergé des autres dénominations religieuses ?

" On les a toujours vus de la politique de conciliation et faire preuve d'un grand respect pour les sentiments de la minorité anglaise protestante."

Le *Mercury* rappelle ensuite que le clergé canadien, dépouillé, lors de la conquête, d'une grande partie de ses biens au profit des protestants, n'a jamais cessé cependant de se montrer noblement et héroïquement fidèle et loyal envers l'Angleterre. Il termine en disant :

" Nous pouvons facilement nous délivrer d'un *Ku-Klux-Klan* ou d'un *féniens*, mais que Dieu protège la Puissance contre les publications licencieuses du *Witness* de Montréal."

Sa Sainteté Pie IX a adressé aux évêques de la Province de Québec et à leur clergé une lettre dictée par un cœur d'où débordent l'affection et la joie. Il veut, dit-il, écrire lui-même

pour dire combien il est charmé du dévouement de nos zouaves, qu'il appelle *troupe d'élite*, de même que de la foi, de la religion et de la piété du peuple canadien. Il veut encore que sa lettre soit la preuve et le gage d'une reconnaissance toute particulière ; il prie Dieu de conserver dans tous les cœurs les belles dispositions qui les animent, et il donne sa bénédiction apostolique à nos évêques et à tous ceux dont ils sont chargés.

Dans une lettre adressée au *Nouveau-Monde*, en date du 29 avril, M. J. Chantrel dit en parlant du Chef de l'Eglise : " Pie IX ne désespère pas de l'avenir ; il rappelle au bercail les brebis dispersées de l'Orient et de l'Occident ; il a donné à l'Eglise sa plus puissante protectrice en ménageant à la Vierge son plus beau triomphe sur la terre, et le grand concile qu'il prépare ne doit-il pas être comme l'instrument de la reconstruction de l'unité. Que de grandes choses, que de progrès accomplis depuis quinze ans ! que de grandes choses, que de progrès préparés ! Si le David qui est maintenant sur la brèche, qui combat chaque jour, qui est en butte à toutes les attaques et qui prépare avec tant de soin les matériaux du temple, ne peut en achever l'édification, que n'est-on pas en droit d'attendre de Salomon qui lui succédera, de ce prince de la paix qui n'aura plus qu'à recueillir le fruit de tant de luttes et de tant de souffrances ! "

Le second détachement des zouaves pontificaux canadiens est parti de Montréal vendredi dernier pour New-York, d'où il s'embarquera pour le Havre. Ils sont au nombre de 23 et accompagnés par M. l'abbé Michaud, professeur au collège de Joliette.

Etude sur le cheval percheron---Peut-il améliorer la race canadienne ?

RAPPORT A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA (Suite et fin.)

1o. M. Bella, directeur de Grignon, a répondu en substance que le cheval percheron convient mieux aux conditions de l'élevage en Canada que le cheval normand. 2o. Que les étalons normands coûtent plus cher encore que ceux du Perche. 3o. Que si le percheron a été modifié par les circonstances générales, cela est bien plus vrai du cheval normand. 4o. Qu'il est bien peu de races entièrement homogènes et pures, tant en France qu'à l'étranger ; mais qu'il en est peu dont les caractères soient aussi uniformes et persistants que ceux de la race percheronne. Il faut seulement choisir convenablement les étalons, et ne pas acheter des boulonnais sous le nom de percherons. 5o. Que l'ancienne race normande qui a fourni au Canada la souche de ses chevaux n'existe plus ; qu'elle a été remplacée par la race *anglo-normande*, qui comme tous les croisements est peu stable. Elle dérive du *race-horse* qui ne convient pas aux conditions climatiques et agricoles du Canada. 6o. Que le percheron est, parmi les races améliorées tant en France qu'en Angleterre, celle qui s'accommodera le mieux d'une faible nourriture en hiver, et de maigres pâturages en été, surtout si on a recours au type le plus petit du percheron.

Après cette citation, l'auteur du rapport précité fait observer que les partisans du percheron-canadien ne trouveront pas dans la lettre de M. Bella tout ce qu'ils auraient voulu y voir. Ils ne trouveront pas que le cheval canadien puisse être amélioré par la race normande, puisque celle-ci n'existe plus, ayant été remplacée par l'*anglo-normande* qui ne donne que des chevaux de luxe. Ils verront que le percheron est une race améliorée. M. Bella se garde bien de dire qu'elle est fixe, car elle est de formation récente. Elle n'a donc pas la faculté de se reproduire elle-même d'une manière constante, ni de transmettre